

Une évaluation des formations de français et en français : le cas du Viet Nam

NGUYEN XUAN Tu Huyen

Résumé

Une recherche conjointe franco-vietnamienne menée de 2004 à 2006 sur les besoins en littéracie chez les étudiants vietnamiens faisant leurs études universitaires en France a permis une évaluation indirecte des différentes formations de français et en français dispensées au Viet Nam ainsi que de la formation des enseignants.

Mots clefs

Littéracie, français langue étrangère, formation scientifique, formation des enseignants, évaluation.

1 Contexte

Au Viet Nam, les langues étrangères les plus étudiées sont l'anglais (qui dépasse de loin les autres), le français, le chinois et le japonais. En ce qui concerne l'enseignement-apprentissage du français, il existe des offres de formation très variées, comme en témoignent les différents diplômes décernés à l'issue des apprentissages. Le programme « Enseignement intensif du français et en français » délivre, à la fin des études secondaires, un baccalauréat avec mention francophone. Les étudiants ayant suivi des filières universitaires francophones (médecine, droit, économie, sciences de l'ingénieur, tourisme, etc.) se voient décerner une attestation de l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie) relative à leurs connaissances en français. De plus, les apprenants s'étant inscrits dans d'autres formations peuvent se présenter aux examens du DELF (Diplôme d'Etudes de la Langue Française) ou au test TCF (Test de Connaissance du Français) pour faire certifier leur niveau d'aptitude en français.

A l'heure actuelle, le nombre d'étudiants vietnamiens désirant effectuer leurs études en France va croissant (5000 recensés en 2005). L'un des diplômes pré-cités est indispensable lors de la constitution du dossier d'études en

France. Par conséquent, les étudiants vietnamiens doivent tous suivre dans leur pays natal une préparation en langue préalable à leur inscription dans une université française. Il nous a paru intéressant de suivre ces jeunes dans leurs études, car ils se trouvent dans une situation où la langue française devient pour eux un instrument pour apprendre les sciences et une profession.

De 2004 à 2006, une recherche conjointe franco-vietnamienne (Universités de Grenoble I, III et Université de Pédagogie de Hochiminhville) s'est penchée sur le sujet pour répondre au questionnement suivant : la formation dispensée dans le pays d'origine répond-elle aux besoins des différentes sortes de formations scientifiques en France ?

Les résultats obtenus nous ont permis non seulement de repérer les difficultés rencontrées par les jeunes Vietnamiens quand ils font des études à l'étranger, mais aussi de jeter un éclairage sur les formations de français et en français dispensées au Viet Nam. Ces résultats nous sont très utiles, dans la mesure où ils apportent leur contribution aux réflexions portant sur la nécessité de moderniser l'éducation vietnamienne, en général, et l'enseignement universitaire en particulier.

2 Recherche conjointe : objectifs, démarches et résultats

2.1 Présentation

En 2004, une équipe composée de chercheuses françaises (Universités de Grenoble I et III) et de chercheurs vietnamiens (Université de Pédagogie de Hochiminhville) a entrepris une recherche portant sur la langue française dans ses usages professionnels. A la différence du français dit sur « objectifs spécifiques » (F.O.S.), qui se focalise sur la langue enseignée, nous avons voulu nous intéresser aux apprenants.

La population visée est donc celle des étudiants vietnamiens effectuant leurs études en France. Cette population est caractérisée par la situation suivante : les jeunes se trouvent dans un double apprentissage, celui de la langue française, qui est devenue pour eux la langue de travail, et celui des apprentissages scientifiques.

Le concept théorique auquel nous nous référons est celui de la littéracie, qui désigne « l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture, en réception et en production. Elle met un ensemble de *compé-*

tences de base, linguistiques et graphiques, au service de *pratiques*, qu'elles soient techniques, cognitives, sociales ou culturelles. Son contexte fonctionnel peut varier d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, et aussi dans le temps » (Jaffré, *ibid.* p. 31). Il s'agit ainsi « d'envisager la question de l'écrit dans la diversité de ses usages et dans la diversité des modèles théoriques qui permettent de comprendre leur transmission, leur apprentissage et leur mise en œuvre » (Barré-de Miniac et al., 2004 p. 8).

La littéracie est donc liée aux savoir-faire : savoir-lire, savoir-écrire ; elle désigne ainsi la maîtrise de l'écrit (lecture, écriture). Elle concerne toutes les catégories sociales, les domaines disciplinaires et comprend un aspect culturel très important, puisque les modes de transmission, les formes d'usage de l'écrit sont fortement tributaires de la culture de chaque société (Barré-de Miniac et al., *ibid.*).

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons à la littéracie chez les étudiants vietnamiens en France, littéracie que nous pourrions désigner comme « littéracie scientifique » à l'instar de D. Pruneau et J. Langis (2000, *ibid.*) pour qui il s'agit de mettre en relation les compétences langagières et l'apprentissage scientifique. La réussite ou l'échec dans les études dépend en grande partie des capacités langagières des étudiants, puisque l'évaluation passe essentiellement par le canal de l'écrit, en France (Derive et Fintz, 1998, *ibid.*) comme ailleurs.

Nous incluons aussi dans la notion de littéracie scientifique la dimension orale commune à tout apprentissage, puisque la construction des savoirs et leur évaluation passent non seulement par l'écrit mais également par des échanges oraux.

2.2 Recueil de données : questionnaire et entretiens

L'objectif de notre recherche est de pouvoir trouver des éléments de réponse aux questions suivantes :

- la littéracie acquise dans les formations dispensées au Viet Nam répond-elle aux besoins des études scientifiques en France ?
- à quels problèmes de littéracie les étudiants vietnamiens sont-ils confrontés dans les universités françaises ?

Nous avons procédé à un double recueil de données.

Tout d'abord, un questionnaire écrit composé de 20 questions ouvertes

et/ou fermées, a été envoyé aux étudiants vietnamiens en France. Ces questions portaient sur l'identification des enquêtés, sur leurs représentations de la langue française et de leurs rapports avec elle, sur leurs difficultés langagières et sur les stratégies de remédiation qu'ils avaient entreprises pour essayer de régler les problèmes rencontrés. Nous allons nous limiter à l'examen des problèmes de littéracie.

L'analyse des données provenant des 100 réponses obtenues nous a permis d'approfondir notre enquête par quatre entretiens individuels auprès des étudiants ayant répondu au questionnaire. Il s'agissait de les faire réagir à partir d'une tâche de lecture scientifique et de les questionner sur leurs pratiques langagières.

2.3 Résultats

2.3.1 Renseignements sur la population enquêtée :

Parmi les 100 étudiants qui ont répondu au questionnaire écrit, 53 étaient des hommes et 47 des femmes. Ils faisaient leurs études dans 15 disciplines scientifiques différentes, majoritairement en économie-gestion, et se retrouvaient à tous les niveaux d'études : licence (24 étudiants), master (39) et doctorat (22). Il y en avait en plus 7 dans le domaine des sciences de l'ingénieur et 6 autres en médecine.

L'examen de leurs formations antérieures en français révèle que 36 d'entre eux avaient un « bac francophone », 19 des diplômés du DELF/DALF, 9 une attestation de leur filière francophone universitaire et 13 avaient passé le TCF.

2.3.2 Difficultés rencontrées

Nous avons pu recenser les difficultés rencontrées par les étudiants vietnamiens en France. Elles sont de trois ordres :

- a- *Difficultés culturelles* : il s'agit de difficultés rencontrées par les jeunes dans leur vie quotidienne, dans leurs relations avec les autres. Elles peuvent avoir lieu hors de l'université mais aussi dans son sein ; en tout cas, il existe toujours des répercussions sur leurs études. Ces difficultés concernent non seulement des problèmes de logement, les actions de la vie de tous les jours, mais elles résultent aussi des contacts avec les Français et de l'acceptation des différences de mentalité, de coutumes. Souvent déçus par la « froideur » des communications avec les natifs, se jugeant eux-mêmes trop « timides », les enquêtés ont dit

- préférer la compagnie d'autres étudiants étrangers à celle des Français ou le repli, l'isolement ;
- b- *Difficultés en liaison avec le rapport au savoir* : ces difficultés ont trait aux pratiques de travail et d'études différentes au Vietnam et en France. Les étudiants enquêtés ont signalé qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire des exposés oraux (« où il faut parler et non lire »), ni des synthèses et qu'il leur était difficile de donner un avis personnel (de le défendre ensuite) ou de travailler en groupe, le savoir faisant objet plus souvent de transmissions magistrales que de construction par les sujets apprenants ;\
 - c- *Difficultés liées aux méthodes de travail* : ils ressentaient également un manque méthodologique quand ils devaient analyser, raisonner, structurer leurs propos. Plus habitués à mémoriser et à restituer les contenus, ils devaient apprendre à transmettre une pensée plus personnelle, à témoigner de l'autonomie, de l'esprit critique et à poser des questions aux autres (professeurs et camarades ou collègues), à argumenter.

Ainsi, les difficultés ressenties par les étudiants ne se limitent-elles pas à la seule dimension langagière. Face aux exigences d'autonomie ou de pratiques auxquelles ils n'étaient pas habitués, certains d'entre eux étaient livrés à des sentiments d'épuisement et d'échec.

2.3.3 Problèmes de pratiques langagières

a) ÉCRIRE

L'écriture est ressentie comme principale difficulté des étudiants en master et en doctorat, ce qui n'est pas étonnant à ce niveau. En effet, la rédaction des rapports, des mémoires, des articles de recherche constitue des pratiques courantes. Par ailleurs, l'écrit de recherche comporte les caractéristiques suivantes (Reuter, 1998, pp. 11-23) : il

- comporte deux dimensions constitutives (mise en œuvre de savoirs et de savoir-faire, mode de construction et d'appropriation de savoirs et de savoir-faire) ;
- a un enjeu : produire des savoirs non disponibles antérieurement ;
- s'appuie sur des techniques d'écriture spécifiques : précision (hypothèses), explicitation (reformulations), aide au lecteur (annonces, ré-

capitulations partielles..) ;

- est caractérisé par sa complexité et sa polyséquentialité : opérations différentes présentes dans un écrit (rapporter, décrire, expliquer, argumenter...).

Le scripteur lui-même, en tant que chercheur, doit aussi manifester une position particulière vis-à-vis d'autres écrits et à son propre écrit. Sa tâche est :

- de produire un texte normé, déclaré recevable par la communauté scientifique à laquelle il appartient, des deux points de vue suivants :
 - contenu : communiquer des savoirs inédits résultant de ses travaux de recherche ;
 - forme : faire valoir ces savoirs par des techniques d'écriture en fonction des normes d'acceptabilité ;
- d'argumenter, voire de polémiquer, de défendre sa thèse.

Ainsi l'écriture de recherche des articles scientifiques, (à côté d'autres genres de textes à produire par l'étudiant), déjà difficile pour un locuteur natif, l'est encore plus pour un étudiant étranger. Dans la formation antérieure au pays, très souvent les écrits demandés en français dans les manuels se limitent à la rédaction de passages courts, et en tout cas, ne répondent pas à un tel niveau d'exigence.

b) LIRE

Au niveau de la licence, la lecture est une difficulté spécifique. En effet, à ce niveau, les étudiants commencent à se spécialiser dans la discipline qu'ils ont choisie. Lire est une activité primordiale pour eux, car les documents écrits (manuels, photocopiés de cours, articles de revue, mémoires, thèses, etc.) représentent non seulement un modèle d'apprentissage de leur travail mais aussi un modèle en écriture. La lecture leur apporte des idées nécessaires pour qu'ils puissent faire des exposés, des travaux. Vus sous l'angle d'un lecteur, les discours universitaires présentent les caractéristiques suivantes (de Nuchèze, 1998, p. 25) : il s'agit

- de types de discours socialement contraints ;
- d'un genre polyphonique orienté vers autrui ;
- d'un genre social : discours produits dans le cadre institutionnel de l'Université, adressés à un lectorat pluriel ;

- d'un genre essentiellement argumentatif : il vise à élaborer et transmettre des savoirs, à convaincre de la vérité (ou de la non-vérité) des contenus assertés par soi-même (et/ou autrui), à modifier des états de croyance, à « gérer des réseaux de relations à l'intérieur de communautés scientifiques souvent diverses et peu pacifiques ».

En compétences lectorales, il importe par conséquent à l'étudiant de :

- comprendre un texte normé, impliquant une terminologie déterminée et des pratiques langagières spécifiques ;
- pouvoir distinguer dans ce texte complexe différents types de discours, différentes opinions vis-à-vis d'un sujet et le fondement de ces opinions ;
- faire preuve d'esprit d'analyse et d'esprit critique, étant donné la forte dimension argumentative du discours (déjà difficile pour tout étudiant locuteur natif nouveau dans la discipline).

D'où les questions suivantes. S'agissant d'un étudiant étranger, sa compétence de lecture va dépendre à la fois de sa compétence langagière en français et de sa compétence de lecture en langue maternelle. A quel niveau se situe cette compétence ? Quel est l'écart entre la compétence acquise du lecteur en langue maternelle et la compétence attendue de l'institution universitaire française ?

c) PARLER

Tous les étudiants ont fait part de leur difficulté à participer aux discussions au sein d'un groupe de travail ou d'un laboratoire de recherche. En effet, au cours de la communication orale, les réactions doivent être immédiates et elles concernent non seulement le choix des mots appropriés, la formulation des phrases adéquates mais aussi la capacité d'organiser ses idées. Les étudiants en sciences de l'ingénieur et en médecine étaient les plus nombreux à ressentir des difficultés à l'oral : en effet, au cours des stages ils se retrouvent dans des situations professionnelles où le contact avec les autres est fréquent.

Par ailleurs, l'oral à l'université vise plusieurs objectifs : communiquer certes, mais également évaluer les connaissances de l'étudiant (exposé, réponses à une épreuve orale, soutenance de mémoire ou de thèse, etc.). L'enseignement du français langue étrangère au Viet Nam a-t-il suffisamment pris en compte cette dimension ?

Les entretiens avec les quatre étudiants volontaires (niveau licence, doc-

torat, études d'économie et de sciences de l'ingénieur) ont révélé que si les interviewés étaient arrivés à une compréhension globale des textes satisfaisante, des techniques de lecture plus adéquates et de meilleures capacités de synthèse les auraient mieux aidés à la saisie du sens détaillé.

3 Regard réflexif sur les formations de français et en français dispensées au Viet Nam

Le repérage des problèmes rencontrés par des étudiants vietnamiens en France et la prise en compte des exigences universitaires de ce point de vue nous ont permis d'éclairer les différentes formations de français et en français dispensées au Viet Nam. Nous disons bien « au Viet Nam » car les étudiants enquêtés viennent de toutes les régions du pays et ils ont suivi des formations très diverses.

En vue de mieux préparer les jeunes aux séjours d'études à l'étranger et de réfléchir aux orientations à donner pour un renouveau pédagogique et méthodologique en éducation dans le pays, nous avons pu formuler les constats suivants :

- 1) De notre point de vue, la recherche entreprise a montré l'importance de la lecture à tous les niveaux d'études, pour toutes les disciplines, l'augmentation en exigence de l'écrit en fonction des cycles et la place primordiale de la communication orale dans les pratiques sociales et les pratiques professionnelles en jeu. Il importe que nous réfléchissions afin de repenser l'enseignement du français qui, jusqu'à maintenant, ne vise qu'à faire acquérir des compétences langagières dans la vie quotidienne, en laissant la responsabilité d'adaptation aux nouvelles situations de travail à l'étudiant seul ; de ce point de vue, les formations existantes en FLE s'avèrent nettement insuffisantes ;
- 2) Les difficultés identifiées relèvent non seulement de l'apprentissage du français mais également des pratiques de travail, des différences socio-culturelles ;
- 3) Les méthodes de travail exigées dans les établissements français sont d'ailleurs, en général, des méthodes universitaires : apprendre à se documenter, à analyser les données, à faire des exposés, à écrire des rapports, à concevoir des projets personnels, à défendre son opi-

nion...

La confrontation des pratiques en cours a permis une prise de conscience des éléments à rénover dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères en particulier, et dans l'éducation et la formation en général au Viet Nam. Elle a montré les limites de formations trop centrées sur les contenus et pas assez sur les compétences transversales, d'un enseignement de langue étudiée pour elle-même et non en tant que discipline instrumentale. Elle nous a suggéré des pistes de travail pour

- une formation en langue étrangère mieux adaptée aux besoins des publics apprenants : ainsi des études en ingénierie de la formation, effectuées au département de français de l'Université de Pédagogie de Hochiminhville, sur les compétences professionnelles indispensables à un futur enseignant, un futur traducteur-interprète, un futur professionnel des métiers du tourisme ont-elles permis une meilleure détermination des différents curricula ;
- une formation en langue mieux contextualisée, prenant mieux en compte les spécificités du public vietnamien qui, comme les publics de l'Asie, est très éloigné du point de vue linguistique et culturel des autres locuteurs francophones du monde. Le développement de réflexions didactiques, portant sur la nature des savoirs à enseigner en rapport avec les caractéristiques de la langue maternelle des apprenants, sur les conditions d'enseignement (analyse des manuels en usage, des processus de transposition didactique, etc.) est susceptible de répondre à cette exigence ;
- une formation transdisciplinaire aux méthodes de travail, aux compétences transversales, telles la gestion des projets, la capacité de travailler en équipe, la prise de parole en public, etc ;
- une préparation interculturelle en vue de préparer nos étudiants à aller à la rencontre d'une autre culture, en multipliant des échanges de jeunes à travers des activités de coopération interuniversitaires (programme ASEM-DUO par exemple) ;
- des changements dans la formation des enseignants, en vue de développer la pratique réflexive chez les professeurs de langue, afin de les aider à mieux faire face à la diversité et la complexité des situations

d'enseignement-apprentissage.

Beaucoup de recherches-actions peuvent être envisagées : expérimenter des programmes de formation à la lecture et à l'écriture des textes scientifiques, à l'argumentation, aux méthodes de travail destinées à donner plus d'autonomie aux jeunes, élaborer des référentiels d'activités, de compétences et de formation pour les divers publics concernés.

La recherche conjointe que nous avons menée nous a ainsi permis de soulever des problèmes de fond, indispensables pour nous permettre de réfléchir aux innovations à imprimer dans nos actions de formation.

Bibliographie

- Barré de Miniac, C. et al. (2004), *La Littéracie : conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*. Paris : L'Harmattan.
- Dabène, M. et Reuter, Y. (coord.) (1998), *Pratiques de l'écrit et modes d'accès au savoir dans l'Enseignement supérieur*. *Lidil* n° 17, Université Stendhal-Grenoble 3.
- Derive, M.-J. et Fintz, C., « Quelles pratiques implicites de l'écrit à l'Université ? Quelques réflexions à partir de l'analyse d'un corpus de sujets de partiels et d'examens en DEUG de psychologie », *Lidil* n° 17, pp. 43-56.
- Fintz, C. (1998), *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : bricolage ou rénovation ?* Paris : L'Harmattan.
- Jaffre, J.-P. (2004), « La littéracie : histoire d'un mot, effets d'un concept », in Barré de Miniac et al. pp. 21-41.
- Nuchèze, V. de (1998), « Approche pragmatique-énonciative du discours de recherche (à l'usage des apprenants chercheurs) », in Barré de Miniac, pp. 113-127.
- Reuter, Y. (1998), « De quelques obstacles à l'écriture de recherche », in *Lidil* n° 17, pp. 11-23.
- Pruneau, D. et Langis, J. (2000), *L'enseignement et apprentissage des sciences en milieu minoritaire : défis et possibilités*, Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives, CRDE, Université de Moncton (Nouveau Brunswick) : <http://www.acelf.ca>
- Rispail, M. et al. (à paraître), *Etats des lieux, état des besoins : les pratiques*

Nguyen Xuan Tu Huyen

langagières dans les disciplines autres que le français pour les étudiants vietnamiens, Actes du séminaire régional francophone en Asie du Sud-Est. Université de Pédagogie de Hochiminhville.

(Université de Pédagogie de Hochiminhville, Viet Nam)